



FAJ

FEDERATION OF AFRICAN JOURNALISTS
FÉDÉRATION DES JOURNALISTES AFRICAINS



DES JOURNALISTES SOUS LE FEU

Rapport de la Mission de Solidarité au Cameroun • du 3 au 6 Mai 2010

TABLE DES MATIERES

1. Introduction	1
2. Objectifs de la mission.....	2
3. Rencontres de la mission	2
4. La situation des journalistes et de la liberté de presse	2
Climat d'antagonisme et de suspicion	3
Agressions contre des journalistes	3
Les armes juridiques	5
5. La mort de Bibi Ngota: une affaire qui appelle une justice immédiate	6
6. Recommandations.....	7
7. Conclusions.....	9
8. Remerciements.....	9
9. Annexes.....	10

Introduction

La Fédération des Journalistes Africains (FAJ), l'organisation régionale africaine de la Fédération Internationale des Journalistes (FIJ), a été profondément préoccupée par la péjoration de la situation de la liberté de presse au Cameroun et par les agressions contre les journalistes et les organismes de médias.

Le Cameroun est aujourd'hui rangé parmi les pires prisons pour journalistes en Afrique. Plusieurs journalistes sont en procès, accusés d'être en possession de documents gouvernementaux confidentiels. Un de ces journalistes, Bibi Ngota, est mort dans l'attente de son procès dans une prison de Yaoundé, prétendument pour manque/refus de soins médicaux. Quatre autres journalistes de premier plan sont également jugés pour leurs commentaires faits au cours d'une émission de télévision de Juin 2008, dans un débat sur une affaire de détournement de fonds. Les arrestations arbitraires et les poursuites pénales de journalistes ainsi que la torture sont devenues des formes routinières d'abus contre la liberté de presse, infligeant d'énormes dommages à toute confiance dans l'Etat de droit et la démocratie au Cameroun.

Lors du Congrès de la Fédération des Journalistes Africains à Hararé en Mars 2010, les journalistes africains ont examiné une résolution forte de soutien aux journalistes camerounais. En conséquence, le Comité Directeur de la FAJ a décidé d'effectuer une mission de solidarité au Cameroun.

Une délégation comprenant le Président de la FAJ, Omar Faruk Osman et Stanis Nkundiye, membre du Comité Directeur de FAJ ont visité le Cameroun du 3 u 6 Mai 2010. La délégation a visité Douala et Yaoundé, respectivement les centres commercial et politique du pays. La visite de la mission a coincide avec les celebrations de la Journée Mondiale de la Liberté de Presse par les journalistes à Yaoundé et à Douala. Malheureusement, les manifestations pacifiques des journalistes devant le bureau du Premier Ministre à Yaoundé ont été réprimées par la police anti - émeutes qui n'a pas toléré l'expression pacifique de leurs préoccupations par les journalistes.



Objectifs de la Mission

Dans la ligne des décisions du congrès continental de la Fédération des Journalistes Africains tenu à Hararé, au Zimbabwe, du 27 au 28 Mars, les objectifs de la mission de solidarité étaient de :

1. Evaluer les difficultés auxquelles sont confrontés les journalistes au Cameroun;
2. Apporter une solidarité pratique et morale à la communauté des journalistes au Cameroun;
3. Rassembler les informations mises à jour sur la mort de Bibi Ngota ;
4. Transmettre directement les préoccupations sur les agressions contre la liberté de presse aux autorités;
5. Attirer l'attention de la communauté internationale sur la situation de la liberté de presse et de la liberté d'expression au Cameroun;
6. Parler aux autorités à propos du respect et de la protection des droits des médias;
7. Mobiliser le soutien régional et international pour les journalistes camerounais.

Rencontres de la Mission

La mission a rencontré des journalistes de la presse et des médias électroniques au Cameroun, des défenseurs des droits humains, des membres dirigeants des partis politiques, des organisations de la société civile et des représentants de la communauté internationale présents à Yaoundé ainsi que le Ministre des Communications du Cameroun et le Conseiller en Communications et Informations de l'UNESCO. La mission a également rendu une visite de courtoisie à la famille de Jean-Marc Soboth, le Premier Secrétaire du Syndicat des Journalistes Camerounais (SNJC) et membre de réserve du Comité Exécutif de la FIJ, qui est actuellement en exil et la famille du journaliste tué Bibi Ngota. A la fin de la mission, les membres de la mission ont tenu une conférence de presse à l'Hôtel SOMATEL de Douala et ont exprimé de graves préoccupations sur la liberté de presse et l'évaluation de la mission quant à la situation des médias.

La Situation des Journalistes et de la Liberté de Presse

Le Cameroun est un pays où il est très facile de créer un organe de presse. Selon un haut diplomate, « il est plus facile de monter un journal que d'ouvrir une boutique. » Le gouvernement a immatriculé quelques 600 journaux, plusieurs chaînes de télévision et stations de radio privées, mais la plupart des journaux ne sont publiés qu'occasionnellement et seuls 10 journaux paraissent de manière régulière.

Tout en confirmant cette liberté de monter des organes de presse, le Premier Secrétaire par intérim du Syndicat National des Journalistes Camerounais, Alex Gustave Azebaze Djouaka explique cet écart entre la procédure administrative relativement facile pour lancer un média et la difficulté à exercer un journalisme libre. Le gouvernement n'a jamais ratifié la Convention de Florence qui soutient la presse écrite pour qu'elle survive et prospère avec des exemptions fiscales sur les intrants.

Un Climat d'antagonisme et de suspicion

Les médias privés travaillent dans un climat d'antagonisme par rapport au gouvernement dans lequel les médias accusent le gouvernement et le parti au pouvoir, le Mouvement Démocratique du Peuple Camerounais (CPDM), les politiciens d'interférer dans ses affaires et son travail quotidien. Le gouvernement blâme les médias privés en disant que les médias jouent le rôle de l'opposition, au lieu de faciliter les débats démocratiques. Certains journalistes qui ont rencontré la mission ont ajouté qu'il existe une classe de journalistes qui sont encouragés par les politiciens à servir leurs intérêts politiques, mais qu'ils sont une minorité. D'autres journalistes ont toutefois souligné qu'il existe une manipulation de certains médias par des acteurs politiques, ce qui a souvent pour résultat des heurts avec le gouvernement.

De nombreux journalistes et des défenseurs des droits humains ont soutenu que le gouvernement et le parti CPDM ne sont pas défiés par un parti politique fort. Selon un observateur, les partis politiques de l'opposition sont soit récupérés soit corrompus par le parti au pouvoir et qu'il n'existe donc pas de manière effective de parti d'opposition fort et que les politiciens au pouvoir ont réalisé que ce sont les médias qui dénoncent leurs inconduites et abus de pouvoir. « Si c'est là ce qu'ils appellent le rôle de l'opposition – alors ils ont besoin de comprendre ce qu'est un parti d'opposition » a dit un journaliste qui a dirigé la manifestation de la Journée Mondiale de la Liberté de Presse devant le bureau du Premier Ministre camerounais à Yaoundé.

Au cours de la rencontre avec la mission, l'Honorable Issa Tchiroma Bakary, Ministre des Communications du Cameroun, a insisté qu'il n'existe aucune hostilité entre les médias privés et le gouvernement, bien qu'il ait reconnu que les relations entre le gouvernement et les médias sont distendues. Il a ajouté que la profession du journalisme croule sous le poids des faux journalistes. La définition de qui est un journaliste au Cameroun est floue et il a pris la responsabilité d'avoir permis le désordre actuel dans la profession.

Selon une autorité gouvernementale, le vrai problème est la suspicion entre les journalistes et le gouvernement. Les journalistes, dit-il, utilisent les informations qu'ils obtiennent contre les autorités gouvernementales ou déforment les informations selon les besoins d'autres politiciens, tandis que les médias insistent sur le fait que le gouvernement, en dissimulant toutes les informations, permet aux rumeurs de prospérer, et en conséquence, le grand public est déconnecté du fait que la mauvaise information continue à se répandre. Le gouvernement en fait alors une justification pour attaquer les médias.

Les agressions contre les journalistes

Presque tous les gens que la mission a rencontrés ont déclaré qu'il existe de fréquentes et abondantes agressions contre les journalistes au Cameroun, en particulier des menaces et des intimidations. Certains journalistes ont confirmé qu'ils ont reçu des menaces de mort anonymes ou des avertissements qu'ils vont faire face à de dures conséquences s'ils continuent à enquêter sur des affaires de corruption précises. Certains de ces appels téléphoniques anonymes comprenaient des insultes et de l'intimidation ; des lettres de menaces anonymes ont été glissées sous les portes des bureaux et des appartements où des journalistes vivent ou travaillent. De nombreuses agressions contre les journalistes n'ont pas fait l'objet de reportage, du fait que les journalistes craignent des représailles.

Certains journalistes n'ont pas pu résister plus longtemps à ces nombreuses pressions et ont été contraints à l'exil et/ou à la clandestinité, comme c'est le cas pour Jean-Marc Soboth du SNJC et Simon Hervé Nko'o, correspondant à Yaoundé de l'hebdomadaire Bebela de Douala. De nombreux journalistes sont actuellement en procès, accusés de la possession de documents confidentiels et victimes de pressions pour révéler leurs sources, y compris certains de la direction du Syndicat National des Journalistes Camerounais (SNJC). Un journaliste vétérinaire a dit à la mission que l'armée ou les militaires peuvent appeler un journaliste et demander pourquoi il/elle parle de questions de « sécurité d'Etat » et l'informer qu'il/elle peut être pris(e) et gardé(e) au secret pendant des jours.

Des journalistes et des défenseurs des droits humains ont dit à la mission que le gouvernement a adopté une tactique sophistiquée, en particulier en prétendant que les affaires impliquant des journalistes n'ont rien à voir avec la liberté de presse, mais qu'il s'agit d'affaires civiles ordinaires. D'un autre côté, de grands journalistes bien connus ou des journalistes auprès de maisons de presse de premier plan ne sont qu'occasionnellement harcelés par les autorités gouvernementales, afin de ne pas susciter de tollé international. Le gouvernement utilise également les lois sur la diffamation pour museler les journalistes qui soulèvent des questions sur l'administration des affaires publiques. La mission a établi une longue liste de journalistes récemment agressés, et figurent parmi eux les noms suivants :

1. Henriette Ekwe, journaliste et directeur de publication respecté du journal *Bebela*, a été appelé pour une enquête de routine et a été confronté à des menaces par les autorités représentant les agences de renseignements, la police et diverses sections de l'armée camerounaise.
2. Junior Binyam, ancien Rédacteur-en-chef du quotidien francophone *Mutations* et actuel membre de la Section Communications de la Fédération Camerounaise de Football (Fecafoot), a été interrogé par la police et les services de renseignements sur sa participation à la préparation de la manifestation unie et pacifique des journalistes camerounais le 3 Mai 2010.
3. Nadege Christelle Bowa, reporter au quotidien privé *Le Messenger*, a été détenue et interrogée par la Gendarmerie alors qu'elle faisait un reportage auprès de ladite police judiciaire à propos de la détention pendant 14 années du médecin et qui fut un temps le Secrétaire général de la Présidence, le Pr. Titus Edzoa, qui a démissionné en 1996 et a présenté sa candidature à l'élection présidentielle contre le Président Biya.
4. Alex Gustave Azebaze, journaliste et Premier Secrétaire par intérim du SNJC, Thierry Ngongang, Rédacteur-en-chef de la chaîne de télévision privée *Spectrum TV*, Annani Rabier Bindzi, journaliste à la chaîne de télévision *Canal 2 International TV* et le Dr. Aboya Endong Manasse, Directeur de Publication du bimensuel *Africa Top Secret* ont de manière collective été confronté à un long procès depuis Janvier 2010, à la requête du Procureur de la République, pour leur participation à un débat télévisé de 2008 sur les enquêtes policières de la saga de « l'Albatros », le manque d'explications sur comment un Boeing 727 acheté pour la flotte du Président n'a jamais été réceptionné, six ans après que des journalistes locaux, dirigés par Azebaze aient révélé ce scandale alors qu'ils travaillaient pour *Le Messenger*.
5. Alain Blaise Batongue, journaliste et éditeur du quotidien francophone *Mutations* et son collègue Leger Ntiga, font face, depuis 2009, à un long procès au Tribunal de première instance de Yaoundé à l'initiative de Bernard Ndongo Es-somba, homme d'affaires et dirigeant du Groupe Parlementaire du parti présidentiel au pouvoir, le CPDM, pour des allégations de diffamation après qu'ils aient révélé qu'en pleine prétendue « Opération Epervier » visant à combattre la corruption dans les services publics et dans les entreprises d'Etat, une des propres sociétés du dirigeant du groupe parlementaire CPDM était impliquée dans un contrat fictif au Ministère de la Santé.
6. Charly Ndi Chia, Rédacteur-en-chef et Président de l'UCJ et Yerima Kini Som, Chef du Bureau de Yaoundé du bi-hebdomadaire anglophone *The Post* sont en procès au Tribunal de Bamenda. Ils ont reçu des menaces attribuées à Fon Doh Gah Gwanyin, chef traditionnel de Bali et ancien député du parti au pouvoir. Les deux journalistes ont rapporté que Gwanyin était toujours libre malgré qu'il ait été condamné à server une peine de prison de 15 ans pour l'assassinat par ses milices et en sa présence d'un dirigeant local du principal parti de l'opposition parlementaire.
7. Jean-Bosco Talla, Directeur de Publication du journal *Germinal*, a été emprisonné pour mépris à « Chef d'Etat » et relâché après avoir payé une grosse amende.
8. Medjo Lewis, journaliste et Directeur de Publication du maintenant défunt *La Détente Libre*, est toujours en détention à la Prison Centrale de New-Bell, servant une peine de 3 ans de prison après que son journal ait révélé un décret présidentiel signé et non publié prolongeant le terme du mandat du Président et de l'Avocat Général de la Cour Suprême qui devaient quitter leur poste à cause de leur âge. Lewis souffre d'hypertension artérielle non traitée.
9. Jacques Blaise Mvié and Charles Nwe, Directeur de Publication et Editeur de la *Nouvelle Presse*, font l'objet de poursuites de la part du Ministère de la Défense pour avoir publié des « secrets Défense », collectés auprès de la Direction des Ressources Humaines de l'Armée.
10. Le journaliste Michel Mombio, éditeur de *L'Ouest Républicain* reste emprisonné à Bafoussam pour diffusion de « fausses nouvelles ».
11. Bibi Ngota, éditeur de *Cameroun Express* est mort en détention pour possession de documents compromettants. Le SNJC est en campagne pour une enquête indépendante sur les circonstances de son décès à la prison de Yaoundé.
12. Harrys Robert Mintya et Serge Sabouang, respectivement éditeurs du *Devoir* et de *La Nation* restent en détention préventive pour les mêmes accusations que Bibi Ngota.
13. Bertrand Teyou, artiste, écrivain, éditeur, dont la conférence de presse pour présenter son livre, *L'Antécode Biya*, a été interdite à Douala, est en procès à l'instigation de poursuites pour « activités dangereuses, conspiration, tentative de perturbation de l'ordre public et incitation à la rébellion ». Ces accusations ont été rassemblées sur la base de son engagement dans la publication d'une déclaration appelant à des manifestations et une grève pour protester contre le prix élevé du pétrole.

Les armes juridiques

L'environnement juridique dans lequel les médias fonctionnent au Cameroun n'est pas favorable. Il existe en fait de bonnes lois, mais une nouvelle législation est venue arracher beaucoup de ce qui était progressiste et utile pour les journalistes. Le gouvernement utilise d'habitude le Code Pénal pour criminaliser ce que les autorités considèrent comme des "délits de médias". La police arrête les journalistes sans le mandat d'arrêt exigé par la loi et elle les traite comme des criminels dès le début. Les organes de répression détiennent les journalistes plus longtemps que la période juridiquement requise de 24 heures, la prolongeant jusqu'à plus de deux fois 24 heures ; ils peuvent donc être détenus pendant de nombreux autres jours dans n'importe quelle station de police ou de gendarmerie avant d'être envoyés en prison. Ceci mène habituellement à une autre détention préventive sans procès qui peut durer de nombreux mois, comme dans l'affaire Bibi Ngota. Certains des journalistes détenus sont privés de conseil juridique et de la visite de membres de leurs familles et voient, dans la plupart des cas, leur affaire au tribunal reportée à plusieurs reprises.

La mission a appris que les gens ne sont pas informés de nombreux aspects de la loi, mais également que les politiciens et même certains juges sont tout autant non informés – la principale raison étant le gouvernement présidentiel fort et l'absence de système interne de partage des informations.

Il n'existe pas de mécanisme d'autorégulation pour les médias au Cameroun. En Mars 2005, l'Union des Journalistes du Cameroun (UCJ) a créé un organe d'autorégulation, le Conseil Camerounais des Médias (CCM). Il a immédiatement perdu sa crédibilité lorsque la première autorité nommée pour le diriger, Pierre Essama Essomba, journaliste au quotidien d'Etat Cameroun Tribune, a manqué de critiquer le gouvernement ou les ministres qui agissent contre les médias.

Les médias publics (CRTV) sont contrôlés par l'Etat et lorsque la mission a exprimé au Ministre des Communications la nécessité de les transformer en Radiodiffusion de service public, il n'a pas répondu de manière favorable, soutenant que ceux-ci demeuraient le seul espace que le gouvernement possède et utilise. « Si nous permettions les médias privés, » demanda-t-il, « que voulez-vous de plus ? » Les journalistes considèrent comme des « fonctionnaires » ceux qui travaillent dans les médias d'Etat et comme des « journalistes indépendants » ceux qui sont dans les médias privés, divisant ainsi les journalistes en deux camps. Les journalistes craignent d'être mis en prison à cause de leurs horribles conditions, y compris les maladies. Les prisons sont surpeuplées, contenant plus de quatre fois leur capacité. Le simple fait d'être arrêté est en soi une expérience stressante. La police et les gendarmes arrêtent les journalistes en agissant sur les ordres de politiciens et parfois à l'insu du système judiciaire. La police et les gendarmes, non seulement les arrêtent, mais battent également les journalistes de manière routinière.

Il y avait chez les journalistes un consensus fort selon lequel il existe de nombreux journalistes non formés qui commettent des fautes professionnelles. L'afflux de ces journalistes dans les salles de rédaction est la résultante de l'augmentation du chômage après le diplôme, car la profession est restée une des rares occupations ouvertes. La corruption, connue localement sous le nom de « gombo » ou « okra », est rampante dans chaque secteur de l'économie, y compris les médias. « Le journalisme partisan est très répandu et incontrôlé », a dit une source. Une autre raison de la corruption répandue se trouve dans les maigres salaires payés par les propriétaires de médias qui tirent avantage de la surabondance de diplômés. Seuls les médias publics sont en mesure d'employer des journalistes professionnels.

Le système judiciaire est largement considéré comme non indépendant, rendant presque impossible de défier les politiciens du CPDM et les autorités gouvernementales. La communauté des médias, dans son ensemble, n'a aucune confiance d'être en mesure de gagner des affaires dans les tribunaux camerounais. Ceci a eu pour effet une autocensure accrue de tous les côtés au Cameroun.

Les conditions générales de travail des journalistes sont très médiocres et contribuent à donner un prétexte aux politiciens pour se mêler des affaires des journalistes. Les journalistes sont payés en deçà du salaire minimal (qui est de 28.000 Francs CFA, l'équivalent de moins de 50 Euros) tandis que certains ne sont pas payés pendant plus d'une année car les propriétaires de médias les considèrent comme de simples jeunes sans emploi qui veulent appartenir à une profession prestigieuse.

La grande majorité des journalistes qui travaillent n'ont pas de sécurité sociale et les conventions collectives, même lorsqu'elles ont été négociées et convenues, ne sont pas mises en œuvre. De ce fait, les journalistes continuent à être confrontés au mépris de toute la société en raison de leurs salaires médiocres.

Une convention collective négociée grâce à une campagne de trois ans par le SNJC (2004 à 2006), a été enfin signée le 12 Novembre 2008, en présence de ministres du gouvernement (Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale et son collègue de la Communication), mais il reste encore à l'appliquer.

Le décès de Bibi Ngota

Une affaire qui appelle une justice immédiate

Le 22 Avril, Germain Cyrille Ngota, connu sous le nom de Bibi Ngota, éditeur du bimensuel Cameroun Express, est décédé à la prison de Yaoundé. Bibi avait de la tension artérielle et est décédé à cause d'un manque de soins médicaux. Bibi fut arrêté en Février dernier avec les collègues Harrys Mintya du Devoir et Serge Sabouang de La Nation après une plainte de Laurent Esso, Ministre d'Etat chargé du Secrétariat des Services Présidentiels et Président du Conseil d'Administration de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), société d'Etat. Les trois journalistes enquêtaient sur des allégations d'implication d'Esso dans un scandale de corruption à la société publique de pétrole. Ils furent détenus en prison aux termes de la détention préventive, procédure qui peut durer six mois et être prolongée deux fois.

En rencontrant la famille et les collègues de Bibi, la mission a pu confirmer la demande faite par son père aux autorités de la prison de le transférer dans un hôpital pour recevoir des soins médicaux pour son hypertension aiguë, ce qui fut refusé en dépit d'un dépôt de sûreté de 30.000 CFA (environ US\$60) payé par la famille.

Depuis la mort de Bibi, des déclarations intempestives et malheureuses du Ministre des Communications n'ont servi qu'à exacerber une situation déjà tendue. Il a déclaré que Bibi Ngota est décédé du VIH/SIDA et était un délinquant. Ces déclarations montrent l'embarras d'un gouvernement qui ne semble pas savoir où commencer l'enquête promise par le Président Paul Biya après les protestations et la condamnation de la communauté internationale et l'indignation des médecins, des organisations professionnelles des médias et la société civile.

La déclaration du Ministre disait que l'autopsie se tiendrait « en présence de personnalités indépendantes », mais la mission a trouvé que les deux autopsies ont été effectuées sans l'accord ni la présence de la famille du défunt. De plus, les déclarations du Ministre des Communications ne laissent aucun doute quant à la véritable motivation de ces autopsies. Contrairement à la déclaration du Ministre, Bibi Ngota était marié à Angela Collette Ngota que la mission a rencontrée avec l'ensemble de la famille à Yaoundé, portant toujours le deuil de son mari.

En raison du tollé national et international au sujet du décès de Bibi Ngota, le Président Paul Biya a ordonné la mise en branle d'une enquête judiciaire sur la manière dont le journaliste est décédé au centre de détention préventive. La Fédération des Journalistes Africains (FAJ) et l'organisation mondiale représentant les journalistes du monde entier, la Fédération Internationale des Journalistes (FIJ), pensent que l'affaire Bibi Ngota est une affaire de liberté de presse et tiennent pour responsables toutes les autorités camerounaises impliquées dans son décès. La FAJ et la FIJ ont initié une campagne internationale soutenue par ses affiliés du monde entier pour soutenir l'exigence du SNJC d'une enquête publique et transparente, indépendante de l'Exécutif et du judiciaire pour établir la vérité sur le décès de Bibi Ngota.

Recommandations

Au Gouvernement du Cameroun :

1. Mettre fin aux agressions contre les journalistes et les organismes de médias et faire montre d'un engagement politique fort et explicite envers la liberté de presse.
2. Abandonner tous les procès et accusations en cours contre les journalistes et relâcher les journalistes arrêtés immédiatement et sans conditions.
3. Diligenter et faire la publicité d'un rapport crédible et indépendant sur la mort de Bibi Ngota.
4. Ratifier la Convention de Florence sans délai et réduire les coûts pour les entreprises de presse.
5. Dépénaliser tous les délits de presse et abroger toutes les lois et décrets/règlements faisant obstacle à la liberté de presse et à la liberté d'expression, tels que ceux contenus dans le Code Pénal et garantir le travail libre et sans entrave des journalistes.
6. Initier la révision de la loi sur la Communication Sociale pour mettre fin aux arrestations arbitraires et aux abus des droits des journalistes par les services de sécurité.
7. Soutenir et accélérer le processus de mise sur pied d'un mécanisme d'autorégulation indépendant, crédible et représentatif.
8. Adopter des critères clairs pour l'octroi d'aide à la presse pour mettre fin au copinage et à la politisation.
9. Garantir l'indépendance du système judiciaire du pays de sorte que les journalistes et les autres citoyens ordinaires puissent lui faire confiance.
10. Combattre la corruption et poursuivre les autorités dont la culpabilité est avérée dans des affaires de corruption.
11. Coopérer avec le Syndicat National des Journalistes Camerounais (SNJC), les propriétaires de médias et les autres ONG de médias pour professionnaliser le secteur des médias.

Aux journalistes camerounais :

1. Renforcer la solidarité entre les médias et translinguistique au sein de la communauté des journalistes dans leurs efforts pour protéger et promouvoir les droits et les libertés des journalistes et des médias.
2. Bâtir l'unité au sein du Syndicat National des Journalistes Camerounais (SNJC), internationalement reconnu et très respecté.
3. A ceux qui ne sont pas membres du SNJC, nous recommandons de joindre vos forces à celles de vos frères et sœurs du Syndicat National pour l'ériger en voix la plus autorisée pour les journalistes du Cameroun.
4. Mettre fin au "gombo" ou okra", le système de corruption, qui avilit la profession et permet aux prédateurs de la liberté de presse de prospérer et exclure de la profession les faux journalistes afin de sauvegarder la profession.
5. Engager le SNJC pour la mise en œuvre effective de la convention collective nationale pour les journalistes et les professions connexes et la campagne de dépénalisation des délits de presse.

A la communauté mondiale des journalistes :

1. Apporter soutien et solidarité aux journalistes du Cameroun.
2. Accorder une étroite attention à la situation au Cameroun de sorte que les collègues journalistes sachent et sentent que leurs collègues dans le monde sont avec eux.
3. Fournir un soutien humanitaire et juridique d'urgence aux victimes des agressions contre la liberté de presse et leurs familles au Cameroun.
4. Renforcer la capacité et la structure démocratique du Syndicat National des Journalistes Camerounais (SNJC).
5. Faire pression sur vos gouvernements, ainsi que sur les organismes intergouvernementaux et internationaux pour exhorter le Gouvernement du Cameroun à mettre en œuvre les présentes recommandations.

A la communauté internationale :

1. Soutenir la lutte pour la dépénalisation des délits de presse au Cameroun.
2. Exercer des pressions sur le Gouvernement camerounais pour mettre fin aux agressions contre la presse et revoir la législation, y compris, mais sans limitation, la dépénalisation des délits de presse.
3. Apporter un soutien fort, rapide et pratique au Syndicat National des Journalistes Camerounais et à la communauté des médias dans leur lutte pour la liberté de presse, le professionnalisme des médias, la justice sociale et la réforme démocratique.

Conclusion

La communauté des médias au Cameroun a fait montre d'un moral fort pour survivre malgré des temps durs et difficiles et une capacité inébranlable à résister vague après vague à l'oppression.

La mission de solidarité de la FAJ a apporté un appui moral non seulement aux dirigeants et aux membres du SNJC, mais également à tous les praticiens des médias qui ont été victimes de l'intimidation, du harcèlement et de la manipulation qui ont été crescendo depuis Décembre 2009.

Les problèmes auxquels sont confrontés les medias ont été exacerbés dans la course aux élections, par la campagne des autorités gouvernementales pour réprimer toute action qui pourrait jeter une ombre sur l'image publique du pays, par l'intolérance du gouvernement à tout reportage indépendant et critique sur leur gestion des affaires publiques, par le manque de professionnalisme ainsi que par les conditions de travail médiocres générales dans le secteur des médias.

Il est important que la FIJ et la FAJ restent mobilisées pour obtenir les changements substantiels nécessaires qui pourraient résulter de la libération des journalistes camerounais de prison, de la dépenalisation des délits de presse et de la révision des lois draconiennes sur la communication.

Remerciements

La Fédération des Journalistes Africains (FAJ) remercie la Fédération Internationale des Journalistes (FIJ) pour l'appui à la présente mission urgente de solidarité au Cameroun. La FAJ a une dette envers son affilié au Cameroun, le Syndicat National des Journalistes du Cameroun (SNJC), pour l'hospitalité et tous ses efforts pour réaliser la mission au Cameroun.

La délégation remercie également les diverses personnalités du gouvernement, les autorités politiques et administratives, ainsi que la communauté diplomatique qui ont consacré un large temps à rencontrer et discuter avec la mission sur la situation des medias au Cameroun. La mission de la FAJ est reconnaissante aux dirigeants du SNJC, à la communauté des journalistes et à la société civile pour avoir parlé de manière franche et ouverte à la mission.

La délégation remercie aussi la famille de Bibi Ngota, son père, sa mère, son épouse et ses frères pour leur résilience et leur détermination à se battre pour la justice et pour que la vérité sorte. Nous allons certainement continuer à les soutenir pleinement dans cet effort.

23 Avril 2010 : Le FAJ Exige la Justice pour les Journalistes Camerounais après le Décès en Détention d'un Directeur de Publication

La Fédération des Journalistes Africains (FAJ), l'organisation régionale africaine de la Fédération Internationale des Journalistes (IFJ), a exprimé aujourd'hui son choc et sa consternation à la mort en détention mercredi dernier du grand journaliste Bibi Ngota, directeur de publication du journal bimensuel Cameroun Express.

Bibi était détenu en prison à Yaoundé depuis le 10 Mars lorsqu'il fut arrêté avec trois collègues, Serge Sabouang, directeur de publication de La Nation, Robert Mintya, directeur de publication du Devoir et Hervé Nko'o, reporter à l'hebdomadaire Bebel, suite à une plainte du Secrétaire général de la Présidence de la République, Laurent Easo, alléguant qu'ils avaient « falsifié sa signature sur un document afin de le faire chanter ». Les journalistes effectuaient une enquête sur des allégations de corruption impliquant la société pétrolière d'Etat SNH.

« Nous sommes profondément choqués par la mort de Bibi et les conditions dans lesquelles ces journalistes ont été détenus » a dit Omar Faruk Osman, Président de la FAJ.

La famille de Bibi a averti à plusieurs reprises de sa mauvaise santé car il avait de l'asthme et de l'hypertension artérielle. Selon ses collègues, le certificat de décès a établi qu'il n'a pas reçu de traitement médical lorsqu'il l'a demandé. « Nous partageons le chagrin de la famille de Bibi et des journalistes camerounais qui pleurent sa perte et nous transmettons notre sympathie et nos condoléances les plus profondes, » a ajouté Faruk.

Le FAJ demeure extrêmement préoccupé par les rapports d'allégations de torture pour forcer les journalistes camerounais à révéler leurs sources et soutient pleinement les exigences de son affilié au Cameroun, le Syndicat National des Journalistes Camerounais (SNJC). « Nous soutenons l'appel à une commission d'enquête indépendante pour examiner et déterminer les circonstances de l'arrestation et de la détention de ces journalistes qui a abouti à cette terrible tragédie, » a dit Faruk.

La mort de Bibi est intervenue à un moment où les journalistes au Cameroun souffrent d'un harcèlement et d'abus accrus aux mains des autorités. La Fédération Internationale des Journalistes a protesté contre les nombreux abus commis contre des journalistes, perpétrés par les forces de sécurité et l'utilisation de la législation pénale envers les médias indépendants. Dans une lettre au Président du Cameroun Paul Biya en Février dernier, le Président de la FIJ a plaidé pour son intervention pour stopper les arrestations arbitraires, les poursuites pénales et la torture de journalistes. Il a soulevé en particulier les affaires de quatre journalistes, Thierry Ngogang de STV2, Alex Gustave Azebaze, journaliste indépendant et dirigeant du Syndicat National des Journalistes du Cameroun (SNJC), Anani Rabier Bindz de Canal2 International et Manassé Aboya Endong de Africa Top Secret, actuellement en jugement et a exigé que les charges retenues contre eux soient abandonnées.

Au cours du Congrès de la Fédération des Journalistes Africains à Hararé en Mars 2010, les journalistes africains ont adopté une résolution forte de soutien aux journalistes camerounais. Il est prévu que la Fédération effectue une mission de solidarité au Cameroun dans les prochaines semaines.

ANNEXES



INTERNATIONAL FEDERATION OF JOURNALISTS

Résidence Palace, 156 rue de la Loi (Bloc C), 1040 Brussels

Tel : +32 2 236 22 00 Fax : +32 2 236 22 19 ifj@ifj.org <http://www.ifj.org>

Son Excellence Paul BIYA
Président de la République du Cameroun
Palais de l'Unité, DOUALA
celkom@prc.cm

Bruxelles, le 8 février 2010

Excellence,

La Fédération Internationale des Journalistes, l'organisation globale de journalistes, souhaite vous exprimer sa profonde inquiétude au sujet du procès qui se tiendra demain mardi à l'encontre de quatre journalistes camerounais.

Comme vous le savez, le 12 janvier 2010, les journalistes Thierry Ngogang, Rédacteur en chef à la chaîne privée STV2, Alex Gustave Azebaze, journaliste indépendant et deuxième secrétaire du Syndicat National des Journalistes du Cameroun (SNJC), Anani Rabier Bindzi, journaliste à la chaîne de télévision privée Canal2 International et Dr Manassé Aboya Endong, directeur de publication de Africa Top Secret, avaient été cités à comparaître devant le tribunal pénal de Douala. L'ouverture des débats a été reportée à ce 9 février 2010, à la demande des avocats des journalistes, pour consultation du dossier de l'accusation non communiqué aux prévenus ainsi que les faits qui sont reprochés à chacun d'entre eux.

Jean Marc Soboth, Premier Secrétaire du Syndicat National des Journalistes du Cameroun (SNJC), affilié à la FIJ et à la Fédération africaine des journalistes (FAJ), dont l'absence à cette étape de la procédure est uniquement due aux incohérences du Parquet de votre pays, aurait reçu de nombreuses menaces depuis qu'il a condamné publiquement, la veille de l'ouverture du procès, la procédure engagée contre ses quatre collègues. Selon sa famille, prenant cette menace très au sérieux, il est depuis la mi-janvier réfugié à l'étranger afin d'échapper au risque d'une bavure judiciaire redoutée au terme de cette procédure discutable.

Selon les informations qui nous sont parvenues, ces journalistes et hommes de média auraient, lors d'une émission diffusée le 1er juin 2008 (soit plus d'un an et demi auparavant), débattu librement et de manière contradictoire sur les enquêtes policières autour d'anciens gestionnaires de deniers publics soupçonnés de corruption et/ou de détournements de deniers publics dans le cadre de l'opération Epervier lancée par votre gouvernement.

Cependant, au rythme où vont les choses, et tenant compte de la tournure déjà prise par la première étape de la procédure, nous sommes de plus en plus inquiets de voir la politique influencer la décision finale qui sera prise à l'encontre de nos collègues.

Au moment où, la liberté d'expression et d'opinion deviennent de plus en plus une aspiration forte des populations du continent africain en vue d'asseoir des démo-

craties solidement ancrées, il nous paraîtrait déplorable et inapproprié de cibler des journalistes et collègues dont le seul tort a été d'avoir donné leurs points de vue sur des questions d'intérêt public et alors que deux années se sont déjà écoulées depuis les faits.

C'est pourquoi, nous nous en ouvrons à votre Excellence, afin de garantir à nos collègues un procès juste et équitable et qu'ils puissent bénéficier pleinement de leur droit légitime à être défendu équitablement.

Comme nous l'avons constaté dans notre dernier rapport sur la liberté de la presse en Afrique, les périodes électorales ont presque partout été des moments difficiles de cohabitation entre les pouvoirs politiques et les médias. Nous saisissons cette occasion pour lancer un appel solennel pour l'ouverture d'un dialogue direct avec les acteurs des médias afin d'apporter une plus grande sérénité dans les rapports avec les médias.

Avec l'espoir que vous userez de votre autorité pour une justice équitable qui dépénalise les délits de presse à l'endroit de journalistes, nous vous prions de bien vouloir agréer, Excellence, l'expression de notre très haute considération.



Jim Boumelha

Président, Fédération Internationale des Journalistes

Fédération des Journalistes Africains (FAJ)

3rd Floor, Immeuble Seynabou,

Sacré Coeur 3, VDN

BP 64257, Dakar, Senegal

Tel: +221- 33 867 95 86/87

Fax: +221- 33 827 02 50

E-mail: ifjafrique@ifjafrique.org